Association du Souvenir des Cadets de la France Libre

Lettre éditoriale 32 – octobre 2023

Dernière lettre de l'année avant la tenue de notre assemblée générale du 1er décembre, la lettre d'octobre évoque l'ensemble des Cadets qui auraient eu cent ans cette année. Tel est le cas d'Yvon Chopin, de la promotion « 18 Juin » dont l'association honorera la mémoire le 18 novembre au cimetière de Scorbé-Clairvaux dans le département de la Vienne où il repose.

1- Hommage aux Cadets nés en 1923 qui auraient donc eu cent ans cette année :

Sur les 211 officiers et la cinquantaine d'élèves non promus dont nous connaissons les dates de naissances, 53 sont nés en 1923. C'est la classe d'âge la plus représentée devant les 51 Cadets nés en 1924 et les 40 nés en 1922.

Ayant 16 ou 17 ans en juin 1940, aucun n'avaient participé aux combats de 1940. Tous néanmoins, à l'approche de leurs dix-huit ans se sentaient concernés par la guerre.

Alors que, pour leurs aînés de 1922, il était possible de s'engager dès 1940, de participer aux combats et éventuellement de gagner leurs galons d'officiers dans les formations de Camberley ou de Brazzaville, ceux nés en 1923 n'ont pu s'engager que lors de leurs 18 ans c'est-à-dire à partir de 1941.

Si l'on s'en tient à ceux qui ont été promus aspirants, ceux nés en 1923 sont 40 contre 36 pour ceux de 1924 et 33 pour ceux de 1922.

La moitié d'entre eux seront promus au titre de la promotion "18 juin" en Juin 1944.

Sur les 40 officiers, 13 sont morts pour la France.

Jean Jéanne et Jacques Lemarinel tombent en Italie en 1944. L'année 1944 voit ensuite tomber Brice Darrieux, François Weyl, Gustave Lespagnol et François Seïté durant la campagne de France.

En 1945 ce sont Alain Taburet et Marcel Ligavant qui tombent en Alsace, et Jacques Duchêne dans le massif de l'Authion.

Plus tard, les combats d'Indochine, de Corée et d'Algérie emporteront Jean Buissière, Léopold Hulot et Louis Le Roux.

On notera que parmi les Cadets de 1923, Léon Bouvier, François Seïté et Jacques Lemarinel ont été faits Compagnons de la Libération.

Léopold Hulot a fait partie de commando Kieffer.

Jean Le Roux s'est particulièrement illustré en Corée en lançant une charge à la baïonnette qui mit en déroute l'unité adverse, fait d'arme particulièrement apprécié du général Mac Arthur et des autorités Coréennes.

2 - Actions en cours et projets

Déplacement de l'ASCFL le 18 novembre à Scorbé-Clairvaux (Vienne)

Ce déplacement s'effectuera dans la journée par TGV pour honorer deux cérémonies : à 10h, cérémonie du centenaire de la naissance du cadet Yvon Chopin, dont la tombe se trouve au cimetière de la commune avec la présence de sa fille Sylvie Tabet-Chopin ; à 11h inauguration du « parc des Cadets de la France Libre ». A noter que le maire de Scorbé-Clairvaux, Lucien Jugé, est membre de l'ASCFL et président de l'association « De Gaulle, mémoire pour l'avenir » qui gère un musée consacré au général de Gaulle.

Les membres et amis de notre association sont associés à ce déplacement exceptionnel. Un courrier d'invitation leur est adressé par ailleurs.

Avec les communes qui ont honoré les Cadets

L'association va adresser un courrier aux maires des communes dont une rue, une place ou un espace porte le nom de « Cadet de la France Libre ». L'objectif est de retendre les liens qui ont conduit ces communes à inscrire dans leur patrimoine le nom des Cadets de la France libre.

Le 80eme anniversaire du baptême de la Promotion du 18 juin et de la fermeture de l'Ecole « mission accomplie »

Notre Association projette commémorer de façon exceptionnelle le 80ème anniversaire du baptême de la Promotion du 18 juin (3 juin 1944) et simultanément la fermeture de l'Ecole des Cadets « mission accomplie » le 15 juin 1944.

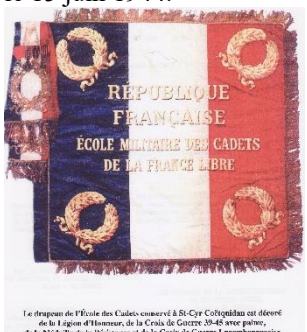

Le drapeau de l'Ecole des Cadets conservé à St-Cyr Coëtquidan est décoré de la Légion d'Honneur, de la Croix de Guerre 39-45 avec palme, de la Médaille de la Résistance et de la Croix de Guerre Luxembourgeoise

Cette décision de célébrer ces deux événements a été prise lors du conseil d'administration du 9 juin dernier. Il a été convenu d'une cérémonie à Coëtquidan, base de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Cette cérémonie devrait associer la Promotion de Saint-Cyr « Cadets de la France libre ». Elle permettrait de mettre à l'honneur le Drapeau de l'Ecole des Cadets actuellement déposé au musée de l'Officier à Saint-Cyr

Association du souvenir des cadets de la France libre
5 rue de SOLFERINO
75007 PARIS

RNA W751227302

ASCFL est une délégation thématique de la FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

Coëtquidan. Des contacts seront pris ou repris très prochainement avec le Général de Courrèges, patron de l'Académie militaire, le Général Gillet et le colonel Darras, de la promotion « Cadets de la France libre ». Nos partenaires institutionnels seront associés à nos démarches (Fondations, Ordre de la Libération…)

3 - Echos du conseil d'administration du 13 octobre 2923 :

Le conseil d'administration de l'ASCFL s'est réuni au siège de l'association 5 rue de Solférino à Paris, Le président a rappelé en introduction des travaux la nécessité de donner la plus grande visibilité possible à nos actions et à nos projets, en particulier à nos partenaires avec lesquels nous travaillons de concert. Il a attiré l'attention des administrateurs sur l'intérêt de consulter régulièrement notre site cadetfrancelibre.fr, qui est mis à jour périodiquement. Le site s'ouvre actuellement sur le souvenir de Jean-Claude Camors, de la promotion «Bir-HaKeim », décédé le 11 octobre 1943, « mort pour la France » et compagnon de la Libération. Un bel article honore les qualités de ce héros dont vous retrouverez la trace dans le « Mémorial des Cadets de la France libre » ouvrage édité en octobre 1968 par l'Amicale des Cadets de la France libre.

Le conseil a également évoqué la mémoire de Jean Digo, « mort en service commandé » le 29 octobre 1943 en Angleterre et de son frère Guy « mort pour la France » en Alsace le 28 novembre 1944.

Le site http://cadetfrancelibre.fr, vecteur majeur d'informations sur les cadets est d'accès et de consultation faciles. Ses nombreuses rubriques permettent d'accéder à une connaissance complète des Cadets, des cinq promotions, des lieux de mémoire, de la vie de l'Ecole militaire des Cadets, des activités de l'association. Pour toute information particulière, contactez-nous à l'adresse cadet.ascfl@gmail.com)*.

Le conseil a évoqué la question classique des adhésions et des cotisations, constatant que si des adhésions nouvelles arrivent, avec des adhérents curieux de la « geste » des cadets, quelques adhérents anciens et fidèles espacent les contacts, phénomène amplifié depuis la période du Covid. Il nous appartient de « réveiller » l'intérêt pour les travaux et actions de notre association. La présente lettre éditoriale trimestrielle doit y contribuer.

La réunion du conseil d'administration a été consacrée à l'établissement du dossier préparatoire pour l'assemblée générale du 1er décembre 2023, avec le rapport moral qui sera présenté par le Président et le rapport financier présenté par le trésorier avec le concours du secrétaire général. Vous recevrez ces documents avec l'ordre du jour dès le début de la troisième semaine de novembre.

L'assemblée générale verra le renouvellement des administrateurs dont le mandat vient à expiration au 31 décembre 2023. Le prochain mandat couvrira la période 2024- 2026. Le Bureau souhaite plus que jamais des administrateurs présents et actifs dans nos actions et travaux.

4. Quelques informations rapides

- Nous avons engagé la création d'un trombinoscope des Cadets ; travail qui nécessitera l'appui de nos membres et notamment des familles de Cadets qui pourront enrichir les données personnelles de leur parent cadet. (Sur le site déjà 130 visages à retrouver).
- La préparation de l'ouvrage sur le passage en Espagne des futurs cadets se poursuit avec plus de 70 voyages identifiés. Une réflexion est à engager sur un travail possible de thésard historien sur ce même sujet (à examiner avec le conseil scientifique de la FFL).
- L'association a participé à la messe du souvenir du 10 juin en l'Eglise Notre Dame du Liban en mémoire de René Marbot et à l'office religieux en l'église protestante unie de l'Annonciation le 14 septembre en souvenir de Nicole Casalis.

Pierre MOULIE